



Transport Canada Transports Canada

Place De Ville
Tower "C", 20th Floor
330 Sparks Street
Ottawa, Ontario K1A 0N5

September 15, 2015

ADDENDUM # 1

To Whom It May Concern:

Subject: **RFP T8080-150152- Translation Services**

Further to the above-mentioned Request for Proposal, this Addendum (#1) is to advise potential bidders of the question(s) received during this tender call to date and the response(s) are indicated in the attached Annex A-1.

No consideration will be given for extras and/or changes because the tenderer was not familiar with the contents of this Addendum

Tenderers are to acknowledge this Addendum by signing in the space provide below and enclosing a copy of this document with their proposal.

All other terms and conditions of the Request for Proposals remain unchanged.

Yours truly,

Osman Zakir
Contracting Officer
Transport Canada

RECEIPT ACKNOWLEDGED

Name of Company _____

Signature _____

Canada



Annex A-1

We have the following questions in regards to the text in the RFP:

1. In the cover letter under the section titled ENVELOPE 1 – TECHNICAL PROPOSAL, it is stated that the proponents need to provide TC with “names of resource(s) proposed to be assigned to the work”. It is generally our policy not to reveal the names and contact information of our translators when submitting a bid. Can we submit resumes with the names omitted?

In my past experience, companies provided the names of the translators intended for the project. I don't see why one company would not. The RFP is clear: the names of resources assigned to the project have to be provided.

2. What is the approximate amount of work proposed (with an answer provided in words per month/year, if possible).

Given that there is an annual dollar amount for the project, the total number of words to be translated depends on the fees charged by the company, and since the contract amount is for a year and not a month of week, there is no monthly or weekly number of words.

3. Could you provide Annex 1 in English?

We do not have the rights to translate that document. A translation company should have the resources to figure out what it is about. The contract is for English to French translation, in other words, the translators should understand what it is about.

4. In Appendix B, Section 8 (DEFINITION OF TYPES OF REQUIREMENTS), you give a standard timeframe for standard, short notice, and urgent turn around time. Is there a minimum number of words intended for each of these contingencies?

We do not control these issues, we respond to requests. We cannot provide specific number of words.

5. In Part A - Mandatory Requirements, it is stated that “The Bidders must provide a copy of the proposed resource’s valid translation certification”. Does this refer to a university degree?

Yes, and association membership.

6. Must the translation samples provided be by the resources proposed, and must they be from the projects referenced in the contractor’s profile?

Yes to the first question. Not necessarily from projects referenced in the contractor’s profile.

7. In Part B – Rated and Technical Requirements, it is stated that “[the] response to be provided here should consist of existing material (brochures, corporate profiles, reference letters, etc)”. Does this mean you wish proponents to submit samples of the referenced past projects, or do you wish us to give a broad summary of the projects completed with the information asked for in the bullet list (ie title, timeframe, location, technical authority, etc)?

Both.

8. In the same section, can “projects” mean many documents, or must the “project” referenced be one single document containing “a minimum of 10, 000 words”?

A single document with a minimum of 10 000 words.

9. If our company is only 4 years old but we employ translators with more than 10 years of experience, would we still be considered as bidders or disqualified?

M1 states: “ The Bidders must demonstrate a minimum of five (5) years experience in technical translation within the last ten (10) years.” This means that the bidder has to be at least 5 years old. Anything else would not be acceptable.

10. It reads:

« The Bidders must provide a copy of the proposed resource’s valid translation certification (photocopy of the certificate).

Must the resources absolutely hold a degree in translation ? Would a degree in literature, for instance, be acceptable?

The resources must have a university degree in translation or a certification from a translation association.

=====



Transport
Canada

Transports
Canada

Place De Ville
Tower "C", 20th Floor
330 Sparks Street
Ottawa, Ontario K1A 0N5

15 SEPTEMBRE, 2015

ADDENDA N° 1

Objet : Demande de propositions T8080-150132 – Service de traduction

Il ne sera pas tenu compte de suppléments et/ou de modifications présentés au motif que le soumissionnaire n'a pas pris connaissance de la teneur du présent Addenda.

Plusieurs questions émanant de soumissionnaires potentiels ont été reçues à propos de la Demande de propositions en question. Le présent Addenda à la Demande de propositions a pour but de résumer les questions et les réponses à titre d'information pour tous les soumissionnaires éventuels.

Les soumissionnaires doivent accuser réception du présent Addenda en signant dans l'espace prévu ci-dessous et en joignant une copie du présent document à leur proposition.

Tous les autres termes et toutes les autres conditions de la Demande de propositions demeurent inchangés.

Je vous prie d'accepter, Monsieur, Madame, l'expression de mes sentiments distingués,

Osman Zakir
Contracting Officer
Transport Canada

ACCUSÉ DE RÉCEPTION

Nom de l'entreprise _____

Signature _____

Canada



1. Dans la Demande de propositions, à la section Enveloppe 1 — Proposition technique, il est dit les soumissionnaires doivent fournir à TC « le nom de la personne ou les noms des personnes proposées pour être affectées à ce projet. » En général, notre politique est de ne pas révéler les noms et coordonnées de nos traducteurs lorsque nous soumettons une proposition. Pouvons-nous soumettre les CV sans les noms ?

Selon notre expérience passée, les sociétés fournissent les noms des traducteurs qui doivent être affectés au projet. Je ne vois pas pourquoi une société ne le ferait pas. Le texte est clair : il faut fournir les noms des personnes affectées au projet.

2. Quel est le montant approximatif de travail proposé (si possible, la réponse devrait indiquer le nombre de mots par mois ou par année).

Étant donné qu'il y a un montant annuel en dollars associé au contrat, le nombre total de mots à traduire dépend des tarifs de la société ; et, puisque le montant est fixé pour une année et non pas par mois ni par semaine, il n'y a pas de nombre de mots par mois ni par semaine.

3. Pourriez-vous nous fournir l'Annexe 1 en anglais ?

Nous n'avons pas les droits de traduction pour ce document. Un cabinet de traduction devrait avoir les ressources nécessaires pour comprendre de quoi il s'agit. Le contrat a pour but de traduire de l'anglais au français et les traducteurs devraient comprendre ce que dit l'Annexe.

4. Dans l'Annexe B, Section 8, (DÉFINITIONS DES TYPES D'EXIGENCES), vous indiquez des délais pour les traductions normales, à court préavis et urgentes. Chacune de ces catégories comprend-elle un nombre minimal de mots ?

Nous ne contrôlons pas ces paramètres, nous répondons à des demandes. Nous ne pouvons pas fournir un nombre précis de mots pour chaque catégorie.

5. Dans la Partie A — Exigences obligatoires, il est indiqué que les soumissionnaires doivent fournir une copie d'une certification valide de traduction (photocopie du certificat). S'agit-il d'un diplôme universitaire ?

Oui, et aussi un certificat d'une association.

6. Les échantillons de traduction fournis doivent-ils provenir de travaux effectués par les personnes ressources proposées, et doivent-ils provenir des projets donnés en références dans le profil du soumissionnaire ?

Oui à la première question. Pas nécessairement des projets donnés en références dans le profil du soumissionnaire.

7. À la partie B — Exigences cotées et techniques, il est dit que « les soumissionnaires doivent fournir des documents existants (brochures, profils des entreprises, lettres de recommandation, etc.). » Cela signifie-t-il que vous voulez que les soumissionnaires soumettent des échantillons des projets passés donnés comme références, ou attendez-vous de nous que nous vous donnions un résumé dans les grandes lignes des projets réalisés accompagnés des renseignements demandés dans la liste à puces (p. ex., titre, dates, lieu, chargé de projet, etc.) ?

Les deux.

8. Dans la même section, est-ce que « projets » signifie de nombreux documents, ou un projet donné comme référence doit-il être un document unique dont le total de mots est au minimum de 10 000 ?

Un seul document de 10 000 mots au minimum.

9. Si notre société n'a que 4 ans d'existence, mais qu'elle emploie des traducteurs qui ont plus de 10 ans d'expérience, peut-elle être quand même prise en compte comme soumissionnaire ou est-elle disqualifiée ?

O1 stipule: « Les soumissionnaires doivent démontrer qu'ils disposent d'au moins cinq (5) ans d'expérience en traduction technique au cours des dix (10) dernières années. » Cela signifie que la société doit avoir au moins 5 ans d'existence.

10. Il est écrit:

« Les soumissionnaires doivent fournir une copie d'une certification valide de traduction (photocopie du certificat) pour chaque personne ressource proposée."

Les personnes-ressources doivent-elles absolument avoir un diplôme en traduction? Un diplôme en littérature, par exemple, pourrait-il être accepté?

Les personnes ressources doivent être titulaires d'un diplôme universitaire en traduction ou d'une certification délivrée par une association de traduction.